



Arifor info n° 7 - du 1<sup>er</sup> au 15 avril 2006

## ***Contrats d'apprentissage***

### **Lancement d'un site Internet d'offres d'emploi en apprentissage.**

Le lancement, en partenariat avec l'ANPE, d'un outil de gestion des CV des candidats à l'apprentissage a été annoncé par Jean-Louis Borloo, Ministre de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement. L'objectif est de permettre à tout candidat qui n'aurait pas été retenu par une entreprise de proposer sa candidature sur un site internet unique, consulté par toutes les entreprises qui souhaitent faire appel à un apprenti. Pour le moment, le site de l'ANPE propose sur son "Espace jeune" une rubrique "Votre profil/CV en ligne sur anpe.fr" qui permet aux jeunes qui le souhaitent de déposer leur CV sur le site de l'Agence pour se faire connaître des employeurs qui recrutent. *Source : AEF - Dépêche n°4419 - 21/04/2006.* A consulter sur : [www.anpe.fr](http://www.anpe.fr)

### **1 000 chartes de l'apprentissage signées en moins d'un an**

Moins d'un an après son lancement, la "charte de l'apprentissage" a été signée par près de 1000 entreprises. Par cette charte, les entreprises signataires s'engagent, entre autres, à accroître le nombre d'apprentis dans leurs rangs (+20% en 2 ans pour les entreprises du CAC 40), à respecter la diversité sociale dans les recrutements ou encore à renforcer les collaborations entre les entreprises et les organismes de formation pour améliorer la qualification des jeunes. [www.chartedelapprentissage.com](http://www.chartedelapprentissage.com). *Source : Quotidien de la Formation n° 426 - 21 avril 2006*

## ***Diplômes***

### **Licence professionnelle : le nombre de formations et les effectifs sont en forte hausse depuis la création du diplôme en 2000.**

Créée en 2000, la licence professionnelle voit régulièrement augmenter ses effectifs. Selon une étude de la DEP (Direction de l'Évaluation et de la Prospective, du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche), le nombre de formations a augmenté en moyenne de 55 % par an, et le nombre d'étudiants de 58 % par an depuis 2000. *Source : Note d'information 06.12, avril 2006.* A consulter sur : [trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/ni/ni2006/ni0612.pdf](http://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/ni/ni2006/ni0612.pdf)

### **Assistant familial.**

Publication d'un arrêté du 14 mars 2006 relatif au diplôme d'État d'assistant familial. Il atteste les compétences professionnelles pour exercer les fonctions et activités telles que définies à l'annexe « référentiel professionnel » de cet arrêté. Ce dernier présente le référentiel de certification, la formation et les conditions d'obtention du diplôme par la VAE. *Source : Journal Officiel - n°69 - du 22 mars 2006 - page 4305.*

Les annexes du présent arrêté sont consultables sur : [www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SANA0620922A](http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SANA0620922A)

## *Emploi et formation*

### **Le Centre INFFO va devoir accélérer sa modernisation et s'ouvrir au grand public.**

Un rapport de l'IGAS souligne la nécessité pour le Centre Inffo d'accélérer sa modernisation et de s'ouvrir au grand public en lien avec d'autres organismes. Les relations entre les CARIF et le Centre Inffo doivent être articulées formellement, "le prochain contrat d'objectifs devra prendre en compte divers axes de développement". Le Centre Inffo et les CARIF devront avoir une approche "métiers" et "conditions d'emploi", au niveau des territoires, en lien avec les systèmes produits par l'ANPE, les ASSEDIC et l'AFPA. "En outre, un partenariat avec l'ONISEP doit être organisé" et l'information sur l'apprentissage devrait être confiée au Centre Inffo.

Source : AEF – dépêche n° 64414 – du 21/04/2006. Le texte intégral du rapport est disponible à l'adresse : [www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/064000328/index.shtml](http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/064000328/index.shtml)

### **La charge de travail : faire face aux nouvelles exigences**

L'ANACT réalise un dossier sur la question de la charge de travail. Entre parole d'expert et cas d'entreprise: il faut identifier et analyser cette charge de travail, dans un monde du travail nécessairement évolutif compte tenu des mutations économiques en cours. Source : *Travail et Changement* - n°307 - mars - avril 2006- pp.2-15.

Pour aller plus loin : L'université de Laval à Québec propose un dossier sur la santé psychique et une trousse de prévention des problèmes de santé psychologique au travail :

<http://cgsst.fsa.ulaval.ca/sante/fra/default.asp>

L'institut national de recherche et de sécurité propose un dossier sur le stress au travail :

<http://cgsst.fsa.ulaval.ca/sante/fra/default.asp>

### **Précisions réglementaires sur les contrats aidés**

Un décret n 2006-342 du 22 mars 2006 porte diverses dispositions en faveur de la cohésion sociale, à la suite de la loi du 18 janvier 2005, et modifie les codes du travail, de l'action sociale et des familles et de la sécurité sociale sur les contrats aidés (CAE, CA, CI-RMA). Sont notamment évoquées les modalités de détermination des allocations (AAH, RMI...) éventuellement perçues par les titulaires de ces contrats. Source : *Journal Officiel* - 24/03/2006 - p. 4451. A télécharger :

[www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SOCF0610293D](http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SOCF0610293D)

### **Arrêté du 13 mars 2006 relatif aux indemnités de chômage partiel.**

Un arrêté fixe le taux maximum de prise en charge par l'État des indemnités de chômage partiel : « Le taux maximum de prise en charge par l'État des indemnités de chômage partiel versées par l'employeur visé à l'article D.322-14 du code du travail est fixé à 80 % pour les conventions signées du 1er janvier au 31 décembre 2006. Ce taux pourra être porté à 100 % sur décision conjointe du ministre chargé du Travail et du ministre chargé du Budget. » Source : *Journal Officiel* - n°65 - du 17 mars 2006 page 4041

[www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SOCF0610468A](http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SOCF0610468A)

### **Les entreprises face au défi de la diversité.**

Suite au vote de la loi pour l'égalité des chances, qui instaure notamment le CV anonyme dans les entreprises de plus de 50 salariés, la diversité dans l'entreprise est le thème d'un sondage BVA pour l'Observatoire du travail. Ce sondage montre que la promotion de la diversité dans l'entreprise dépend avant tout d'une prise de conscience de la discrimination.

Source: *Inffo Flash* - n°677 - 1er au 15 avril 2006 - p.8

En savoir plus sur la discrimination : [www.halde.fr](http://www.halde.fr)

ou

<http://www.bva.fr/pdf/Observatoire%20travail%20060316.pdf>

## **Le contrat de transition professionnelle en expérimentation.**

Présenté en conseil des ministres le 12 avril dernier, le Contrat de Transition Professionnelle (CTP) sera expérimenté à Charleville-Mézières, Montbéliard, Morlaix, Saint-Dié, Toulon, Vitré et Valenciennes. Le CTP concerne les salariés licenciés pour motif économique dans les entreprises de moins de 1000 salariés et les entreprises en redressement ou liquidation judiciaire. Ce contrat permet au salarié de combiner des périodes de recherches d'emploi, des phases de formation et des périodes de travail dans des entreprises privées ou des organismes publics.

A consulter sur :  
<http://www.cohesionsociale.gouv.fr/presse/communiqués-presse/une-experimentation-sur-7-bassins-emploi-pendant-deux-ans-833.html>

## ***Entreprises et formation***

### **«Projects abroad» crée une branche française pour envoyer des volontaires et des stagiaires dans les pays en voie de développement.**

L'organisation internationale Projects abroad vient de créer une branche française, à Grenoble, pour populariser en France l'idée de la parenthèse utile, souvent entre le bac et l'entrée à l'université, à travers des missions de volontariat et des stages dans des pays en voie de développement, indique Frank Seidel, directeur, et seul salarié, de la branche française. Cette idée, très répandue en Angleterre et en Scandinavie vise à favoriser entre autres des meilleurs résultats universitaires, la définition d'un projet professionnel pertinent et une amélioration des compétences interpersonnelles et comportementales. A consulter sur : [www.parenthese-utile.org](http://www.parenthese-utile.org)

## ***Insertion professionnelle***

### **L'essentiel des ateliers de la formation professionnelle.**

Suite à une journée organisée par l'Afpa, en décembre dernier, placé sous le haut patronage de Gérard Larcher, Ministre délégué à l'Emploi, au Travail et à l'Insertion Professionnelle des jeunes, un document de huit pages reprend les différents ateliers et tables rondes qui ont pu traiter du thème : « Dans un environnement professionnel en mouvement, quelles sont les conditions d'une qualification durable ? » Au sommaire, en outre : "La qualification durable est en perpétuel mouvement" (Gérard Larcher) - D'un âge à l'autre (grand témoin Philippe Carré) - Territorialisation des actions de formation (grand témoin Paul Santelmann) - La reconnaissance de la qualification (grand témoin Anne-Marie Charraud) ...- A télécharger sur : [http://www.afpa.fr/actualites/coup\\_de\\_projeteur/uploads/colloque\\_BD\\_.pdf](http://www.afpa.fr/actualites/coup_de_projeteur/uploads/colloque_BD_.pdf)

### **L'insertion par l'activité économique en 2004.**

Le secteur de l'insertion par l'activité économique est constitué de structures visant à faciliter l'insertion sociale et professionnelle de personnes en grande difficulté par l'accès à un emploi assorti de modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. En 2004, plus de 2 000 structures d'insertion par l'activité économique étaient en activité : entreprises d'insertion, entreprises de travail temporaire d'insertion et associations intermédiaires. À celles-ci s'ajoutent des organismes développant des activités présentant un caractère d'utilité sociale (chantiers d'insertion). Leur nombre était estimé à 2 300 en 2004.

Source : *Premières Informations Synthèses n°15.1- 10 avril 2006 - 8 p.*

A télécharger sur  
<http://www.travail.gouv.fr/IMG/pdf/2006.04-15.1.pdf>

4 mai

### Un guide de la formation à distance pour les formateurs.

Le Refad (Réseau d'Enseignement Francophone à Distance) propose un guide pour accompagner les formateurs intéressés par la formation à distance. Très complet il permet de décrypter toutes les étapes d'un projet : identifier les besoins, au choix des outils en passant par les techniques d'animation de stages. A consulter sur : [http://www.refad.ca/nouveau/guide\\_formateurs\\_FAD/guide\\_formateurs\\_FAD.html](http://www.refad.ca/nouveau/guide_formateurs_FAD/guide_formateurs_FAD.html)

## Public handicapé

### Les aides pour les adultes handicapés.

20 fiches pratiques proposent de connaître les aides pour un public d'adultes handicapés. Cela comprend notamment les aides financières, l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), la prestation compensation, le cumul du prêt à taux zéro. On peut aussi y trouver la "prestation de compensation à domicile", en place depuis le 1er janvier 2006. A consulter sur : [http://www.service-public.fr/accueil/handi\\_fiches.htm](http://www.service-public.fr/accueil/handi_fiches.htm)

## Secteur d'activité / Métier

### Emploi : les dix métiers les plus porteurs en 2006.

L'enquête annuelle de l'Unedic sur les besoins en main d'oeuvre des entreprises. Cette année 1,2 million de recrutements sont en projet, chiffre légèrement en baisse. Seul un employeur sur cinq a l'intention d'embaucher. Les informaticiens restent les cadres les plus recherchés.

Source: *Les Echos* - 13/04/2006 - pp. 1-2.

Consulter l'enquête : [http://info.assedic.fr:unistatis/index.php?id\\_menu=12472&idarticle=12419&chemin=10501|12472](http://info.assedic.fr:unistatis/index.php?id_menu=12472&idarticle=12419&chemin=10501|12472)

### Handi Insert : dispositif d'aide à l'insertion professionnelle de personnes handicapées dans le milieu du travail ordinaire.

La Région Champagne Ardenne, en partenariat avec l'Agefiph, met en œuvre ce dispositif, en collaboration avec Cap Emploi et l'Anpe. Des petits déjeuners d'information sur ce dispositif sont organisés. Celui de la Marne, aura lieu le jeudi 4 mai de 8h30 à 10h30, au Centre de Formation d'Apprentis du Bâtiment et de Travaux Publics de la Marne à Reims. (Les dates des réunions des autres départements vous seront communiquées prochainement).

Informations sur <http://www.cr-champagne-ardenne.fr/?SID=162&PARAM=105>

5 mai, 9 mai, 10 mai

### Restitutions des conclusions de l'étude sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences. « Anticiper l'emploi sur nos territoires ».

- Bassin d'emploi du pays de la Pointe (Ardennes), le vendredi 5 mai de 10h00 à 12h00 à Revin. Contact : [cbedepp@wanadoo.fr](mailto:cbedepp@wanadoo.fr)
- Bassin d'emploi d'Epernay (Marne), le mardi 9 mai de 14h30 à 16h30 à Epernay. Contact : [cbe-epernay@wanadoo.fr](mailto:cbe-epernay@wanadoo.fr)
- Bassin d'emploi de Sedan (Ardennes), le mercredi 10 mai de 15h00 à 17h00, à Sedan. Contact : [nboudar@cr-champagne-ardenne.fr](mailto:nboudar@cr-champagne-ardenne.fr)

15 mai

### Le DIF, comment réussir sa mise en oeuvre dans l'entreprise ?

Cette manifestation est organisée par le Centre Inffo. Comprendre les enjeux liés à la mise en oeuvre du DIF dans l'entreprise, maîtriser sa gestion financière, connaître les règles légales et conventionnelles : loi du 4 mai 2004, synthèse des accords de branche. Cas pratique. etc...

Lieu: Centre Inffo, 4, av. du Stade de France, 93218 Saint-Denis La Plaine.

En savoir plus : [http://www.centre-inffo.fr/article.php3?id\\_article=911](http://www.centre-inffo.fr/article.php3?id_article=911)